

L'Inspecteur d'Académie renonce au profilage du poste de directeur de Faubourg Beauvais d'Amiens

C'est une victoire à mettre au compte de l'activité du SNUDI-FO et de la détermination des enseignants de l'école concernée contre l'arbitraire et l'injustice. Dès l'annonce de cette mesure, le SNUDI-FO s'était insurgé et avait engagé l'action contre cette mesure arbitraire : déclaration au CTSD du 2 février, pétition, négociation préalable avec l'Inspecteur d'Académie, dépôt d'un préavis de grève, intervention au ministère, déclaration au CDEN du 27 février.

La détermination de l'ensemble des enseignants de l'école concernée a été également primordiale : courrier des enseignants à l'inspecteur d'Académie en soutien à leur collègue directeur, discussions, présence devant le CDEN, envoi de leur intention de grève pour le jeudi 2 mars, appel au soutien des parents de l'école.

La conjugaison de l'ensemble de ces éléments a contraint l'Inspecteur d'Académie à renoncer à chasser le directeur de l'école Faubourg de Beauvais de son poste. Pour le SNUDI-FO, cette victoire doit en appeler d'autres.

Le profilage des postes pour la scolarisation des moins de 3 ans.

La transformation de postes d'adjoints en postes profilés dédiés à la scolarisation des moins de trois ans a les mêmes conséquences dans plusieurs écoles : une mesure de carte scolaire pour un enseignant de l'école. Cette décision de la DSDEN suscite la même opposition de la part de notre syndicat et l'action syndicale du SNUDI-FO a été similaire en tous points à celle engagée pour le dossier précédent.

Reste à savoir si la détermination des collègues à refuser cette décision de l'Inspecteur d'Académie saura soutenir l'action syndicale.

Pour sa part, le SNUDI-FO est toujours disponible pour engager l'action contre les mesures de carte scolaire liées à ce dossier et contre l'ouverture de postes profilés.

Quoi qu'il en soit, le SNUDI-FO revendiquera l'abandon des profilages de postes lors du groupe de travail qui se réunit ce mardi 28 février à la DSDEN de la Somme.

Les annonces de l'Inspecteur d'Académie lors du CDEN

Annulation de fermetures de postes :

- poste d'adjoint à l'école Rouvroy d'Abbeville (ABB)
- poste à l'école de Neuville Coppegueule (AM2)
- poste d'adjoint à l'école Renancourt d'Amiens (AM4)

Annulation d'ouvertures proposées :

- poste à l'école Rouvroy d'Abbeville (ABB)
- poste d'ULIS à l'école primaire de Rivery (AM1)
- poste « plus de maîtres que de classes » au réseau de Beaucamps le Vieux (AM2)
- poste « moins de trois ans » à l'école Réaumur d'Amiens (AM5)

Nouvelles ouvertures de postes

- 2 postes « plus de maîtres que de classes » dans le secteur REP + de Guy Mareschal (Ecoles C. Claudel, R. et J. Lamps, Cagny)
Le SNUDI-FO a demandé que soient ouvertes des classes dans les écoles plutôt que des postes « plus de maîtres que de classes ».

Les implantations des postes de remplaçants

- 10 postes de brigade sont créés dont deux rattachés à la DSDEN. Les huit autres le sont comme suit, à raison d'un poste par école, comme suit : RPC de Combles, La Chapelette Primaire Péronne, Péronne Centre primaire, Chaulnes élémentaire, Nesle élémentaire, élémentaire Y et R. Fontaine Roye, élémentaire Saint Exupéry Villers Bretonneux.